



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Révision de l'aménagement de la forêt domaniale de Verrières 2025-2044

Comité de forêt de Verrières 2024

Septembre
2024



Carte d'identité de la forêt domaniale de Verrières



| Carte d'identité de la forêt de Verrières



Situation

2 départements : 91 et 92
3 communes :
Verrières le Buisson,
Chatenay-Malabry,
Clamart



Surface

Cadastrale : 562,83 ha
En gestion : 556,18 ha

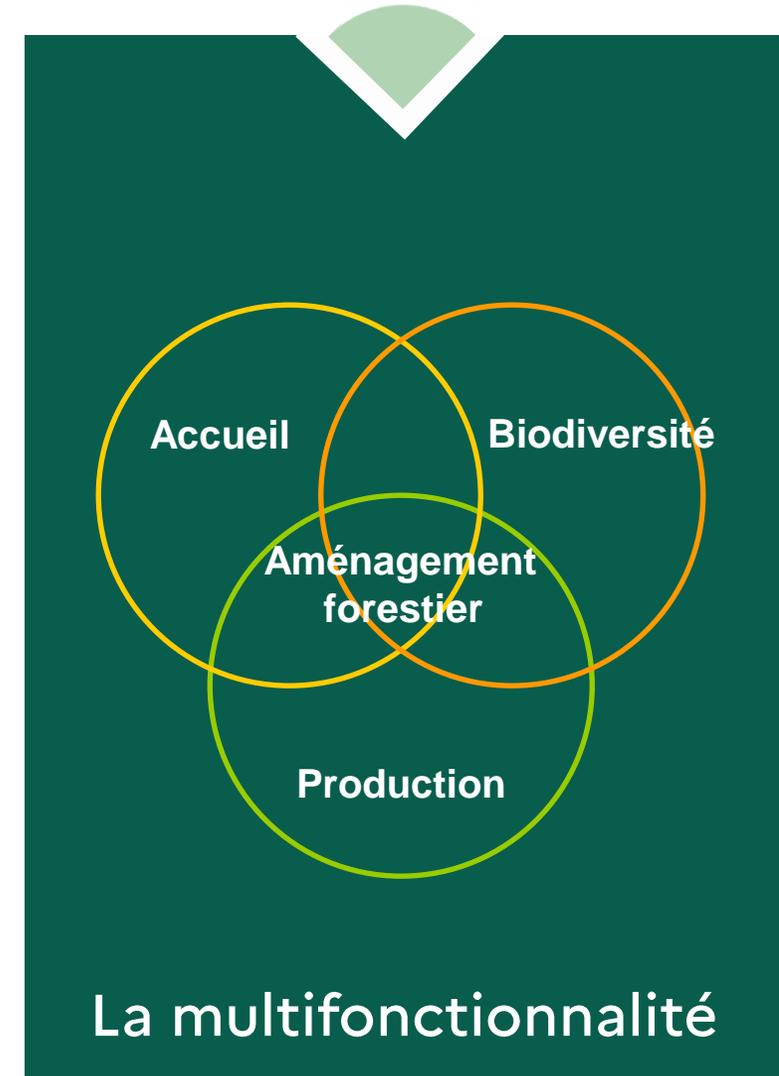


Aménagement

Ancien : 2004-2023
Prochain : 2025-2044

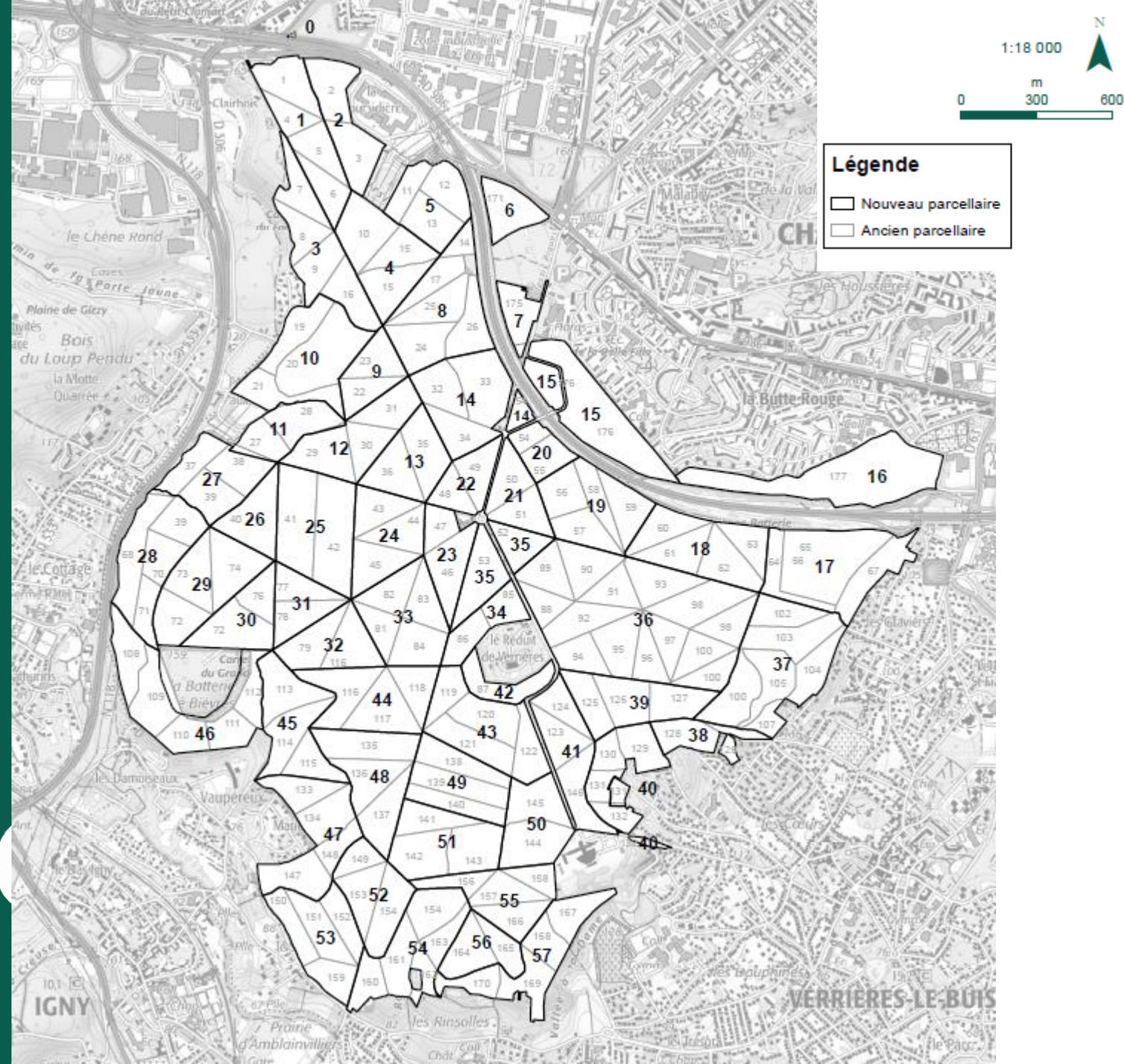
Qu'est qu'un aménagement forestier ?

- Un **guide de gestion** pour 20 ans : 2025-2044
 - Un document réglementaire
 - régit par le **Code forestier** (1827)
 - qui fait l'objet d'un **arrêté ministériel**
 - Une **garantie** de gestion durable : article L 124-1 du Code forestier
- « Présentent des garanties de gestion durable les bois et forêts gérés conformément à un document d'aménagement »



Le nouveau parcellaire forestier

- Parcellaire historique d'avant 1991
 - 177 parcelles → 57 parcelles
 - 3,23 ha / parcelle → 9,84 ha / parcelle
- Diminution de la fragmentation :
Cohérence des milieux en lien avec l'historique du massif
- Facilitation de la gestion





Sommaire : Etapes de la révision de l'aménagement de Verrières

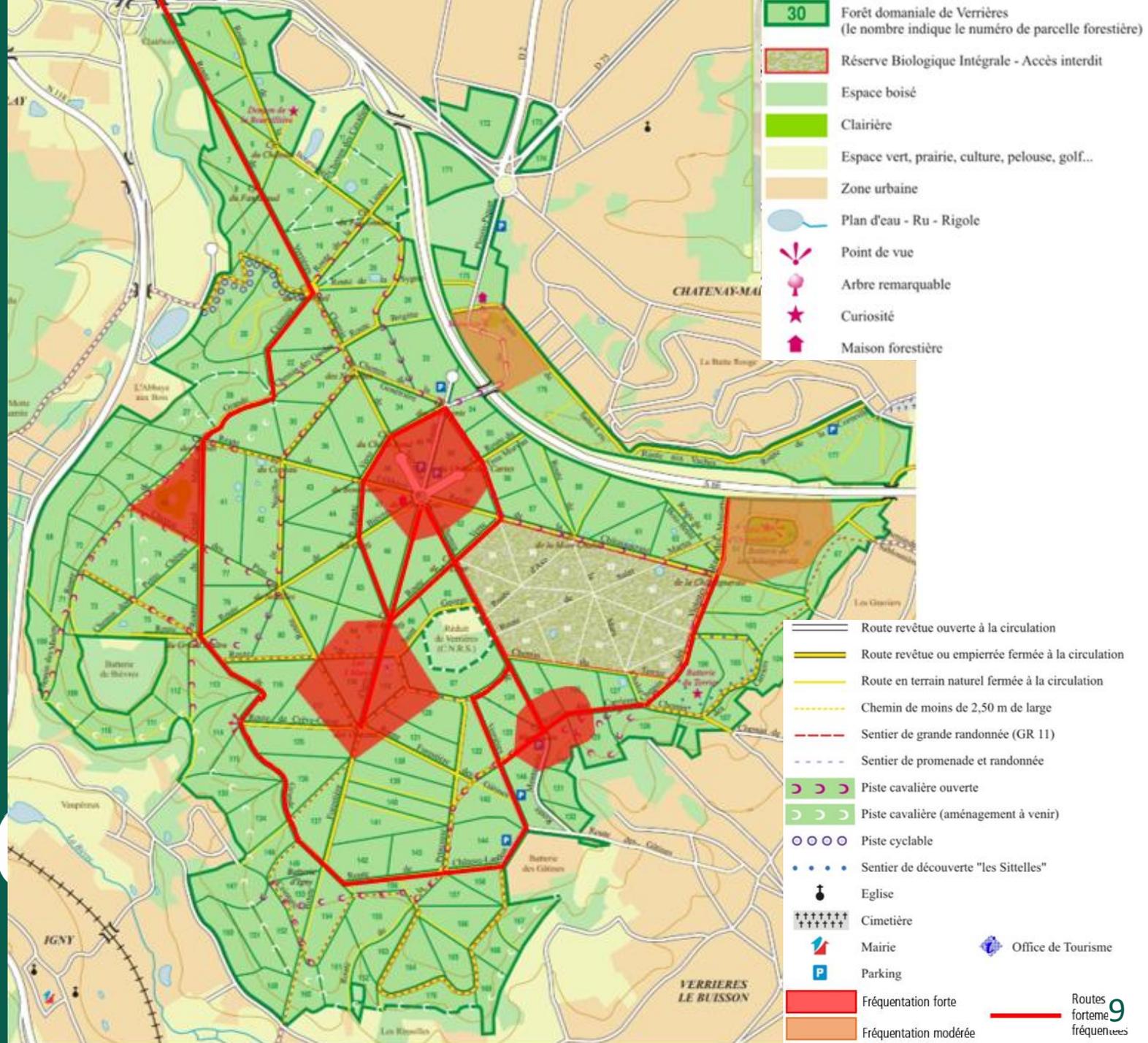
1. Analyses des fonctions principales de la forêt
 - Fonction sociale : l'accueil du public
 - Fonction environnementale : protection de la biodiversité
 - Fonction de production : la récolte de bois et le renouvellement
2. Etat des lieux de la forêt
 - Analyse de la gestion passée (2005-2024)
 - Description du milieu naturel et des peuplements forestiers
 - Campagnes de récolte de données sur le terrain
 - Stations forestières, potentialités et types de peuplements associés
 - Composition des peuplements
3. Le programme d'actions 2025-2044
 - Fonction sociale
 - Fonction écologique
 - Fonction de production et de renouvellement
 - Passage en futaie irrégulière
 - L'objectif forêt mosaïque
 - Essences objectifs
 - Les coupes

Analyse des fonctions principales de la forêt



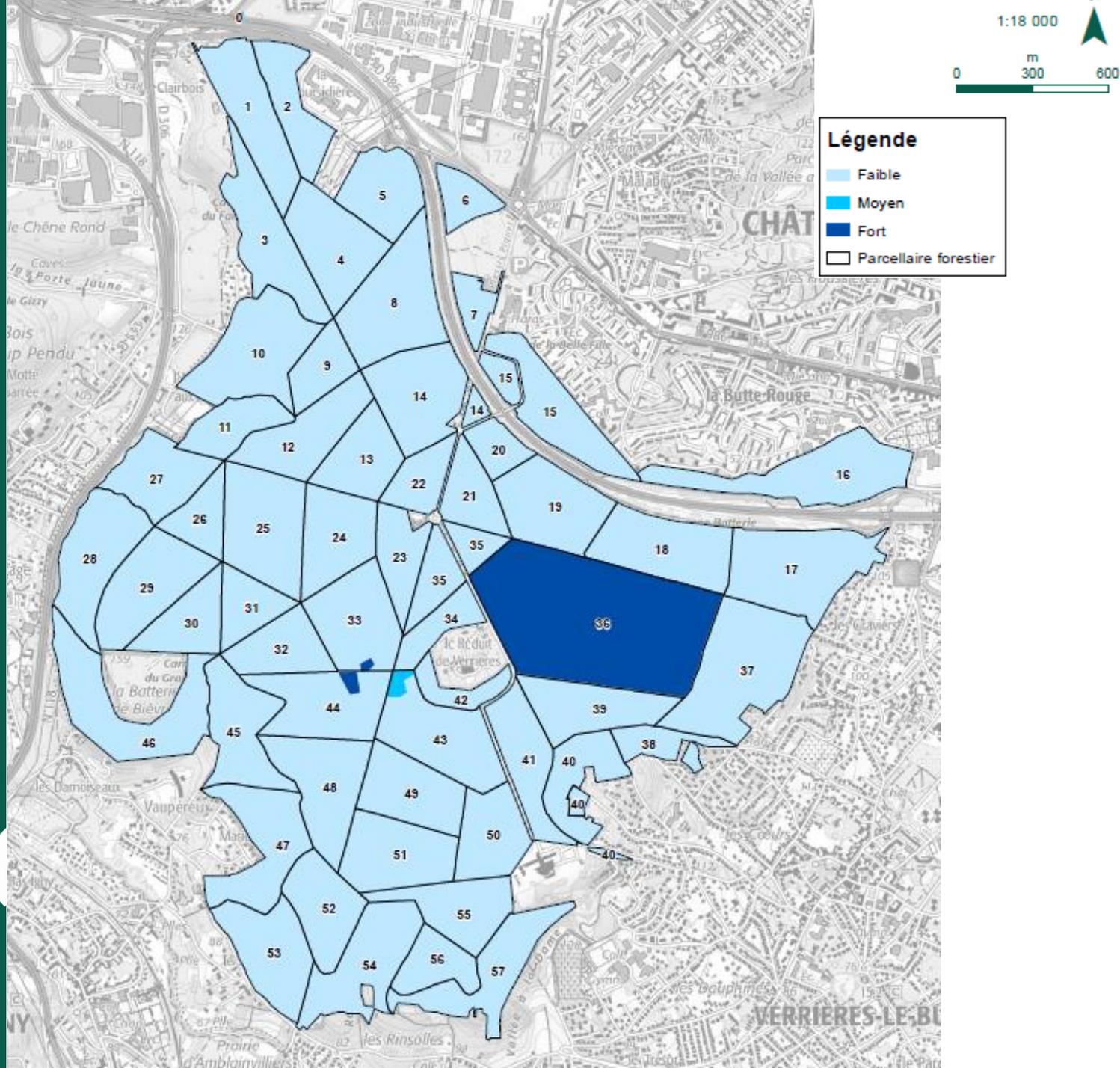
Fonction sociale

- Forêt imbriquée dans le tissu urbain
- Très fréquentée par le public de proximité : marcheurs et VTTistes
- 7 parkings
- 42 km de chemins stabilisés
- Site inscrit et site classé de la Vallée de la Bièvre



Fonction environnementale

- **Ordinaire sur 516 ha** : gestion sylvicole appliquant les directives de biodiversité en vigueur
- **Reconnue sur 1 ha** : les trois mares
- **Forte sur 39 ha** : RBI : zone de libre évolution naturelle & MCE en faveur de l'alyte accoucheur



Fonction environnementale

- 39 ha de RBI au cœur du massif : libre évolution naturelle depuis 25 ans : arrêté ministériel de 2010
- Réseau de mares : plan de gestion des mares de 2022
- Convention de compensation environnementale sur deux mares avec plan de gestion de 2022
- Trame de vieux bois
- Grande diversité d'essences
- ZNIEFF de type II

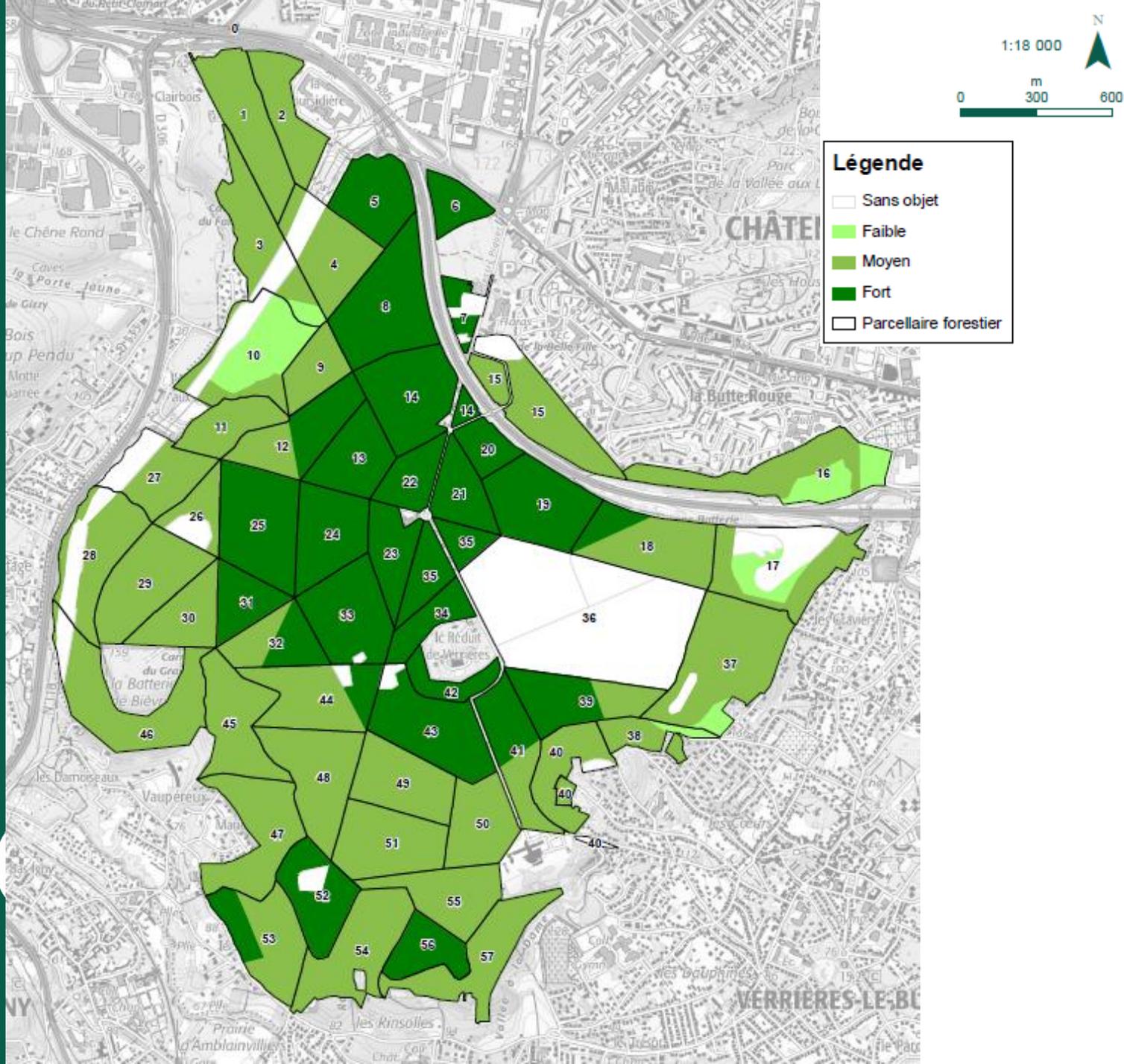


Une zone délimitée
par une signalétique dédiée



Fonction de production et de renouvellement

- **Sans objet sur 67 ha** : RBI, ligne RTE, zones d'accueil
- **Faible sur 17 ha** : sol peu fertile, peuplement peu productif
- **Moyen sur 286 ha** : sol moyennement fertile avec une acidité marquée
- **Forte sur 186 ha** : sol très fertile, profond, peuplement productif de bois d'œuvre de qualité



Fonction de production et de renouvellement

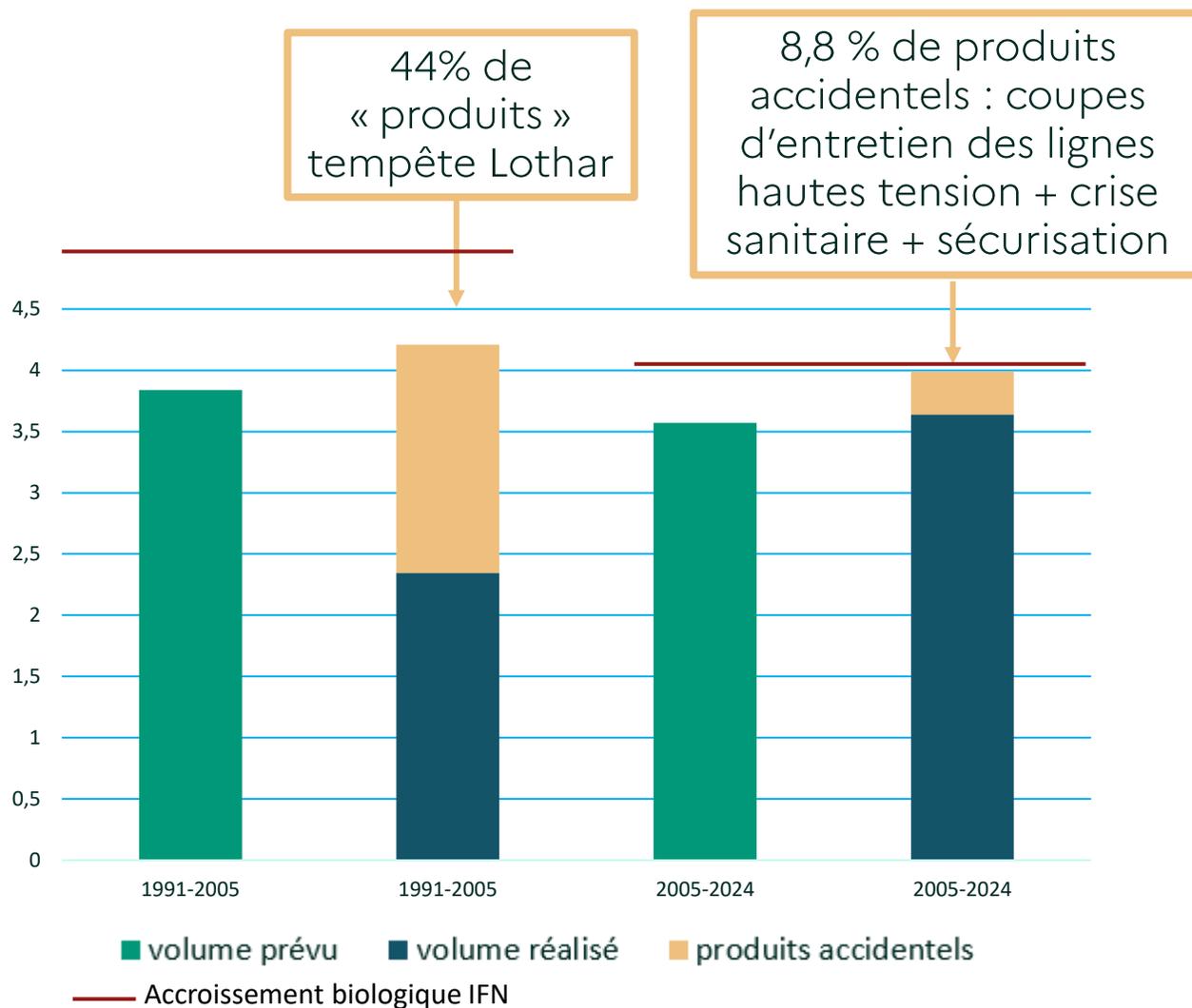
- Héritage de la gestion passée
 - beaucoup d'arbre mature et vieillissant
 - besoin d'un renouvellement progressif
- Très bonne fertilité sur le plateau et fertilité convenable dans les pentes
 - produits de qualité
 - bonne potentialité de récolte
- Gestion des crises sanitaires : encre du châtaignier ; chalarose du frêne ; suie de l'érable



Etats des lieux de la forêt



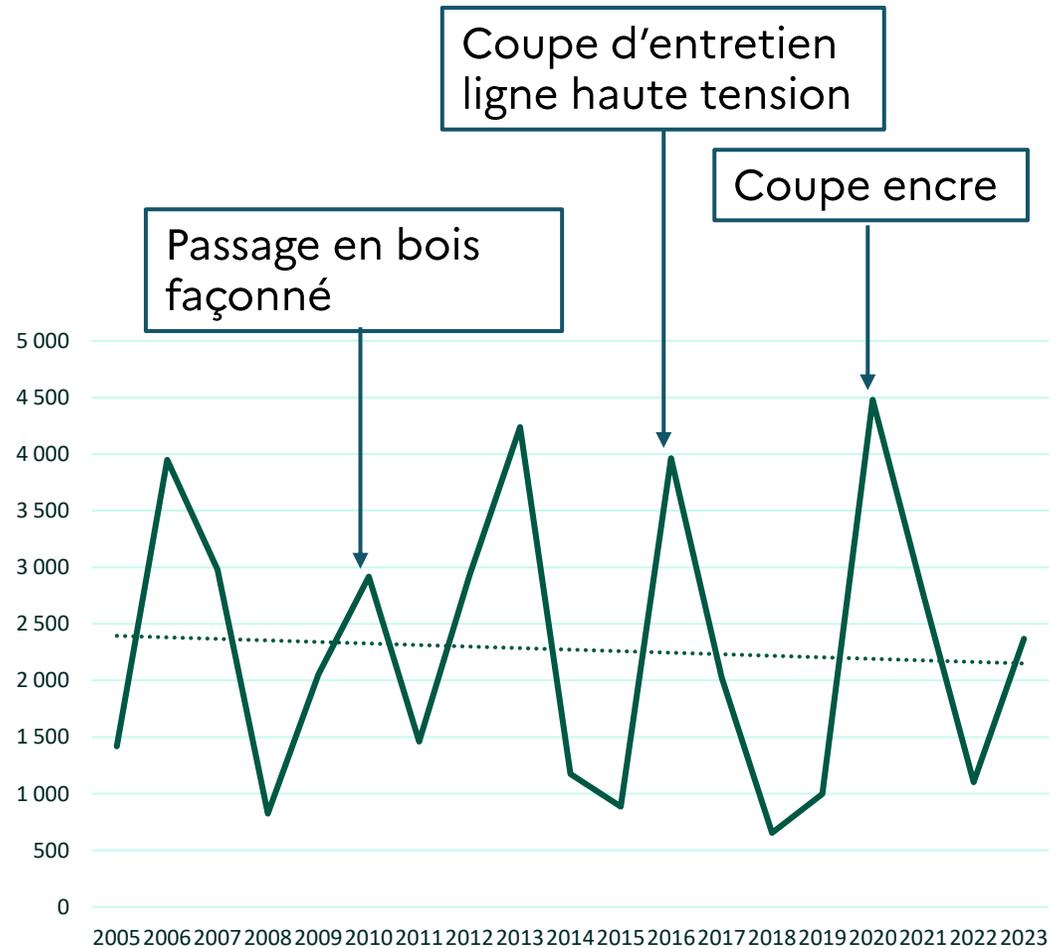
Analyse de la gestion passée



Comparaison des volumes prévus et vendus (en m3/ha/an) sur la période 1991-2005 et la période 2005-2024

- Volume prélevé < Accroissement biologique
- Stabilité des prélèvements depuis 35 ans malgré les événements exceptionnels (tempête Lothar et crises sanitaires)

Analyse de la gestion passée (2005-2024)

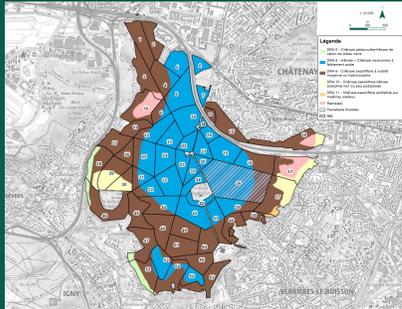


Volumes vendus (en m³) depuis 2005

- Courbe en pics et creux dus aux imprévus et cycle de vente du bois
- Courbe de tendance décroissante
- Le traitement n'influence pas le volume annuel
 - 2005-2017 : 80 % en futaie régulière + 20 % en futaie irrégulière
 - Depuis 2017 : **100 % en futaie irrégulière**

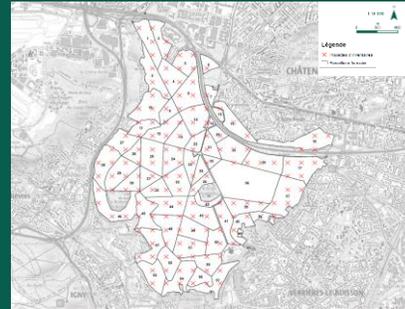
Description du milieu naturel et des peuplements forestiers

Les campagnes de récolte de données sur le terrain



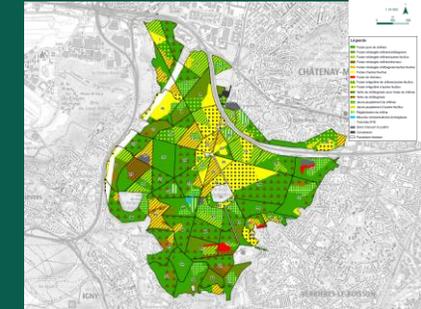
Stations forestières

Etude du sol et de la flore →
potentialités forestières



Inventaire par placettes permanentes

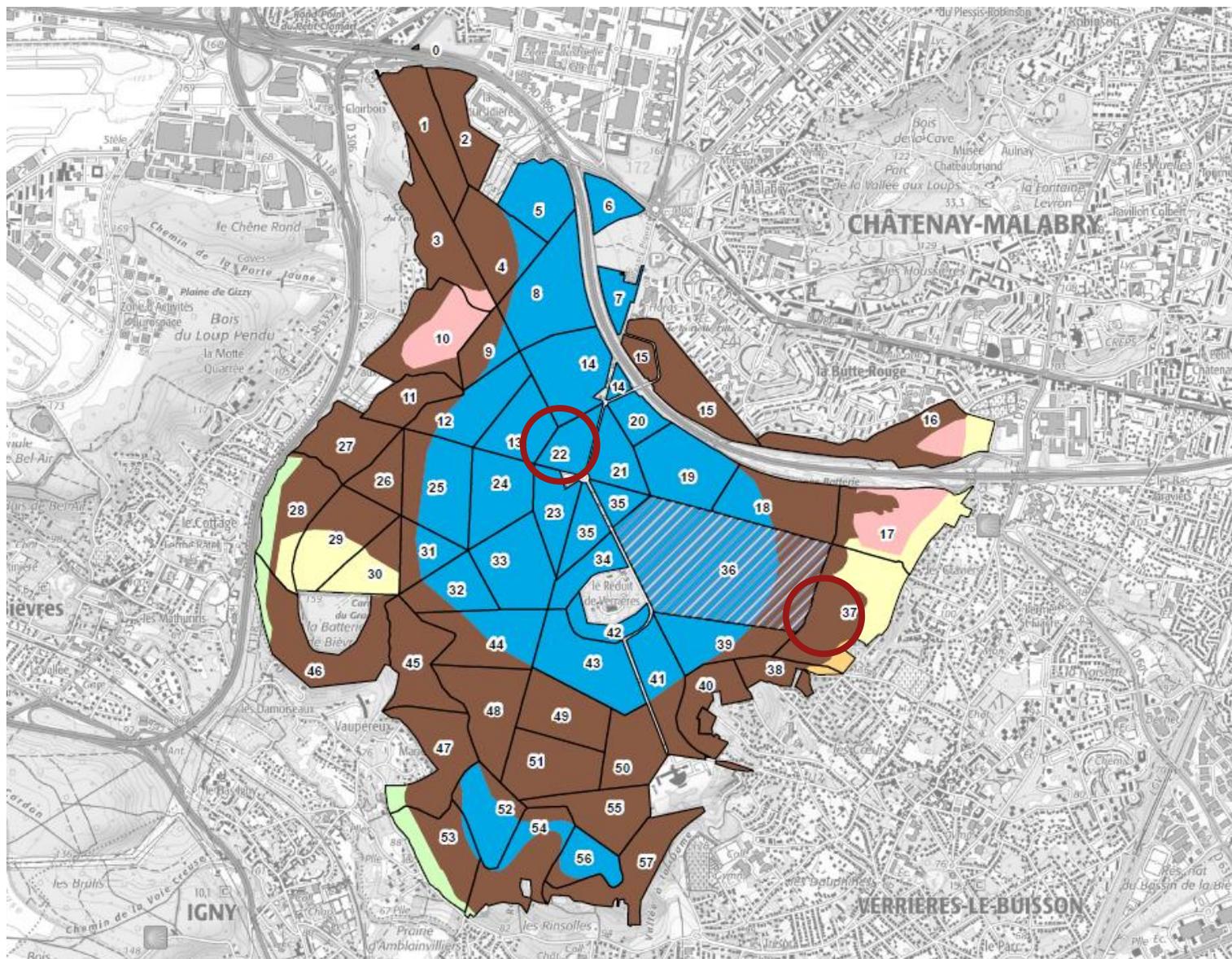
- Réseau d'une 100aine de points de mesures dendrométriques
 - Mesurer tous les 10 ans → évolution →
Accroissement biologique
 - Données à l'échelle du massif
- Tendance de gestion sur le massif



Description à l'avancement

Données à l'échelle du peuplement
(structure, composition en essences,
diamètre dominant...)
→ Adaptation de la gestion à
petite échelle

Les stations



Légende

- DR A 5 - Chênaie pédonculée-frênaie de vallon de milieu riche
- DR A 8 - Hêtraie – Chênaie neutrocline à faiblement acide
- DR A 9 - Chênaie sessiliflore à acidité moyenne ou hydromorphe
- DR A 10 - Chênaie sessiliflore-hêtraie acidiphile non ou peu podzolisée
- DR A 11 - Chênaie sessiliflore acidiphile sur matériau sableux
- Remblais
- Parcelle forestier
- RBI

En lien avec les types de peuplements et les potentialités

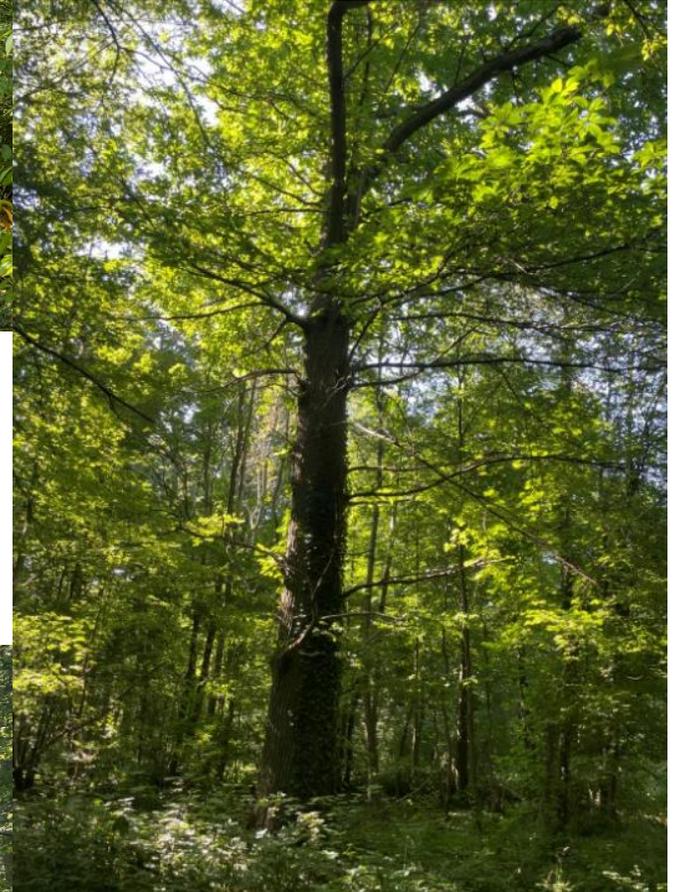
DRA 8 : « Hêtraie – chênaie neutrocline à faiblement acide »

Caractéristiques :

- Futaie irrégulière autres feuillus avec quelques réserves de chêne
- Sol profond
- Fertilité élevée
- Forte croissance
- Grande diversité

Conséquences sur la gestion :

- Compétition élevée : sous étage dense et dynamique
- Régénération difficile à obtenir en chêne
- Coupes plus régulières



En lien avec les types de peuplements et les potentialités

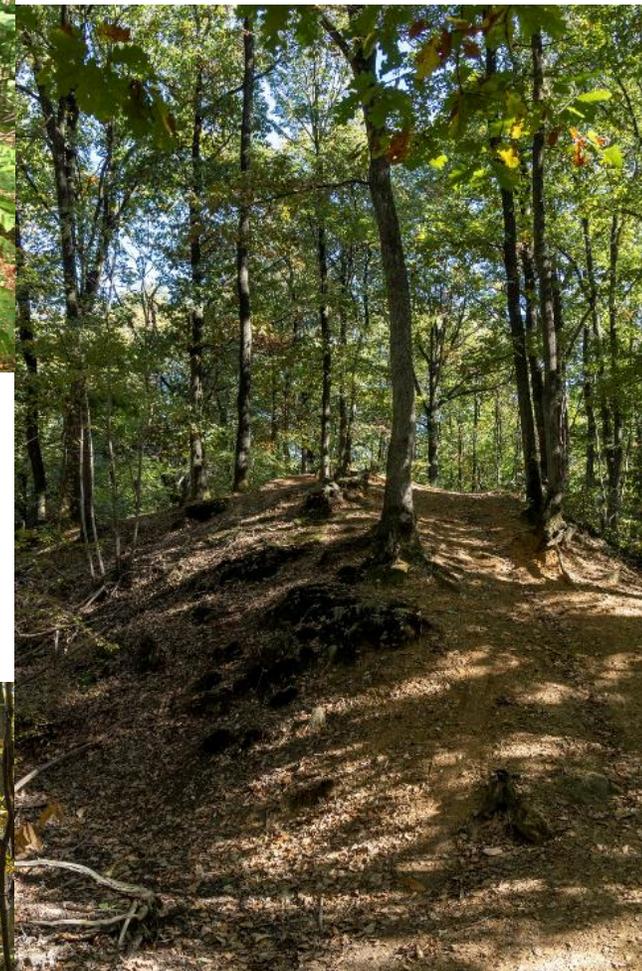
DRA 9 : « Chênaie sessiliflore à acidité moyenne ou hydromorphe »

Caractéristiques :

- Ancien taillis sous futaie
- Sol acide
- Fertilité moyenne-faible
- Croissance lente
- Faible diversité
- Présence de fougère

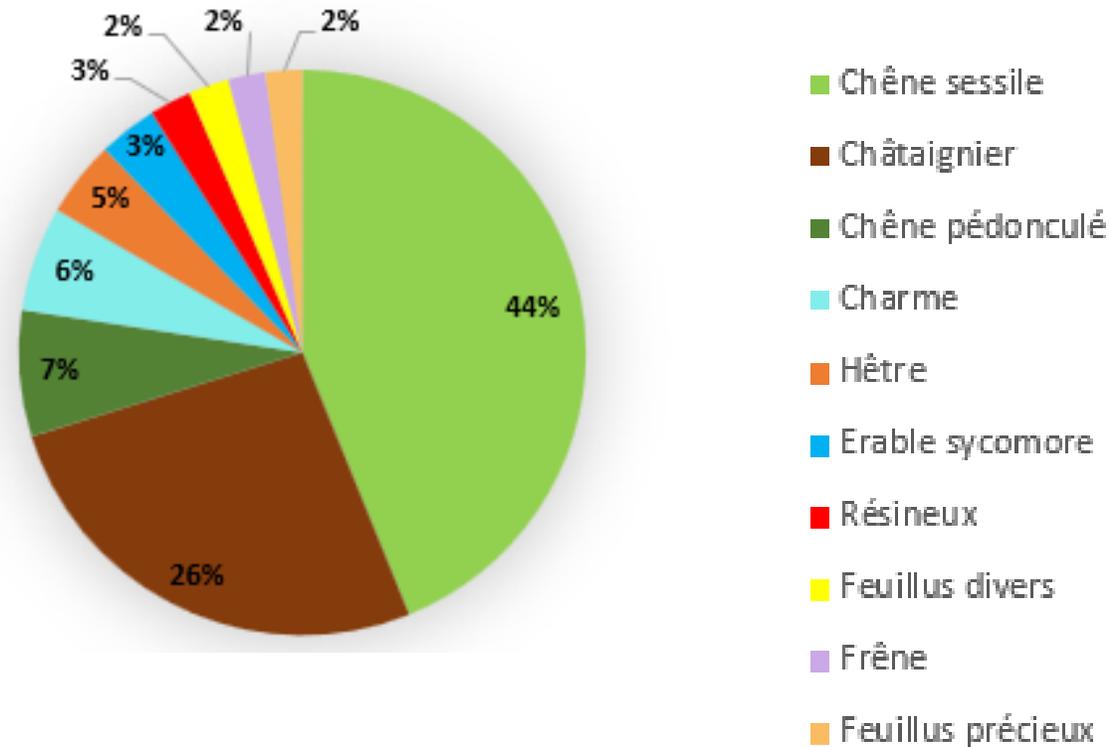
Conséquences sur la gestion :

- Régénération difficile à obtenir
- Coupes plus espacées dans le temps



Composition des peuplements

Distribution des essences en surface terrière



- Majorité de chênes sur ce massif
- Le châtaignier est la deuxième essence la plus représentée : attention à son avenir lié à la maladie de l'encre
- > 20 % d'essences de feuillus divers : très bonne diversité

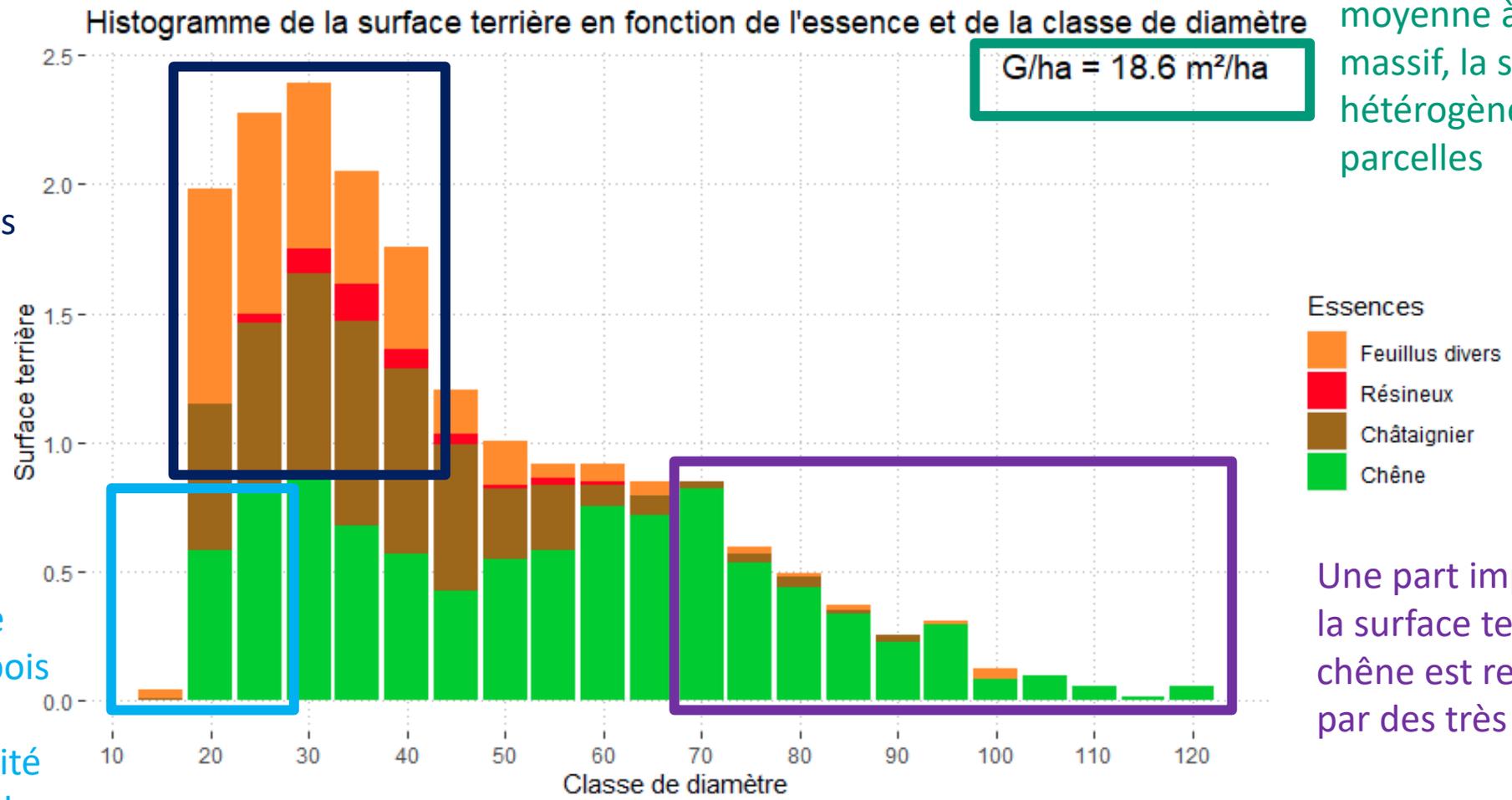


Composition des peuplements

C'est une surface terrière dite à « l'équilibre » et favorable à l'installation de peuplements irréguliers
Mais cela reste une moyenne à l'échelle du massif, la surface terrière est hétérogène entre les parcelles

La structure des autres essences que le chêne est centrée sur les petits bois et bois moyens en lien avec l'historique de gestion et la longévité de chaque essence

Il y a un déficit de perches et petit bois de chênes pour assurer la pérennité de la population de chênes



Une part importante de la surface terrière en chêne est représentée par des très gros bois



Plan d'action 2025-2044



Plan d'action fonction sociale

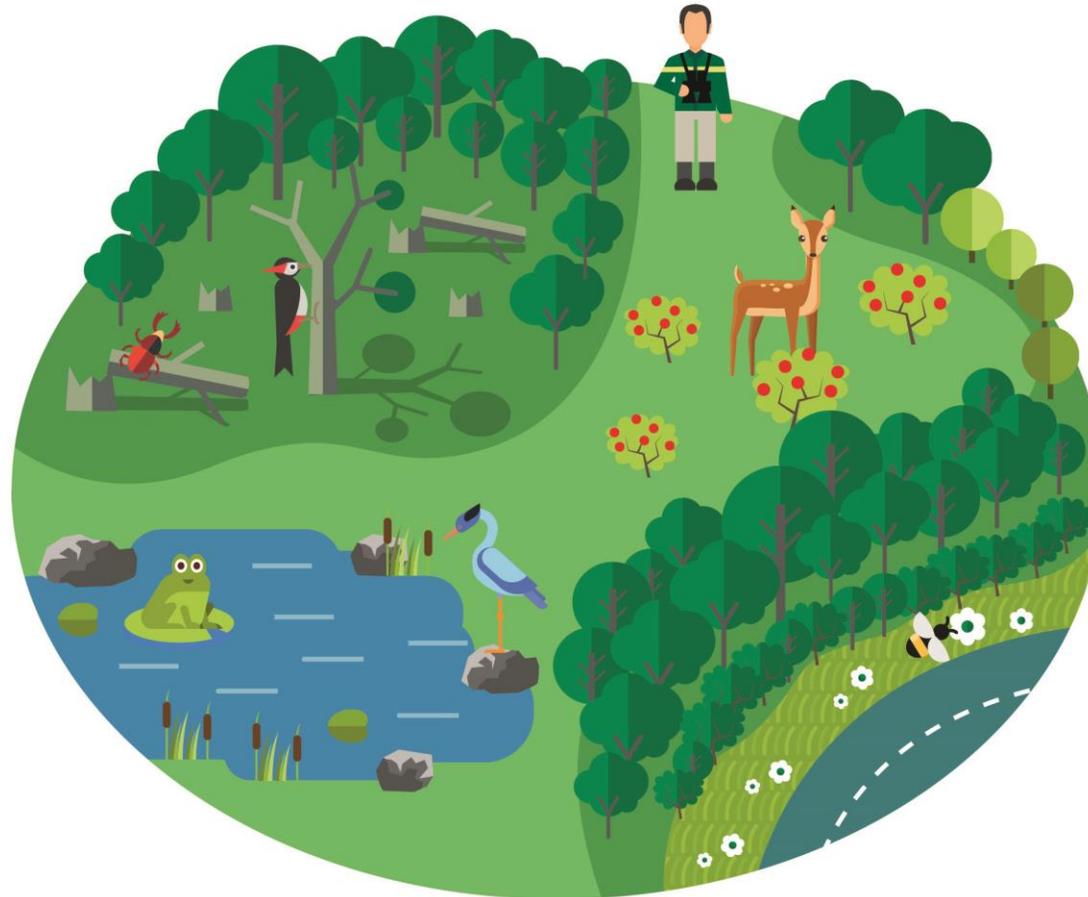
- Objectifs :
 - Préservation du paysage et de l'ambiance forestière
 - Amélioration de l'accueil du public
 - Diversification de la communication
 - Développement des partenariats
 - Canalisation du public
- Actions :
 - Rédaction schéma d'accueil
 - Futaie irrégulière
 - Ramassage des déchets
 - Entretien du mobilier et de la signalétique
 - Sécurisation et élagage
 - Fauchage des pelouses et accotements



Plan d'action fonction environnementale

- **Trame de vieux bois et bois mort**
 - Conservation des arbres à haute valeur écologique
 - 1 arbre mort / ha et 2 arbres habitats vivants / ha
 - Bois mort au sol, houppier en parcelle (branche <7cm de diamètre)
- **RBI**

- **Milieux humides**
 - Réseau de mares : plan de gestion de 2022
 - Convention de mesure compensatoire environnementale : plan de gestion de 2022



- **Respect des sols** : cloisonnements & interruption des exploitations en fonction de l'état d'humidité
- **Maintien de l'équilibre sylvo-cynégétique** : un fondamental dans le traitement en futaie irrégulière
- **Diversité des essences** : Mélange d'essences à favoriser
- **Maintien des zones ouvertes**

Conservation des pratiques favorables à la biodiversité



Plan d'action fonction de production et de renouvellement

Le découpage en groupe d'aménagement :

- Sylviculture
 - Irrégulier rotation 7 ans environ : Jeunes peuplements sur sols fertiles
 - Irrégulier rotation 8 ans et + : Peuplements adultes sur sols +/- fertiles
- Hors sylviculture
- Réserve Biologique intégrale

« Imiter la nature, hâter son œuvre »

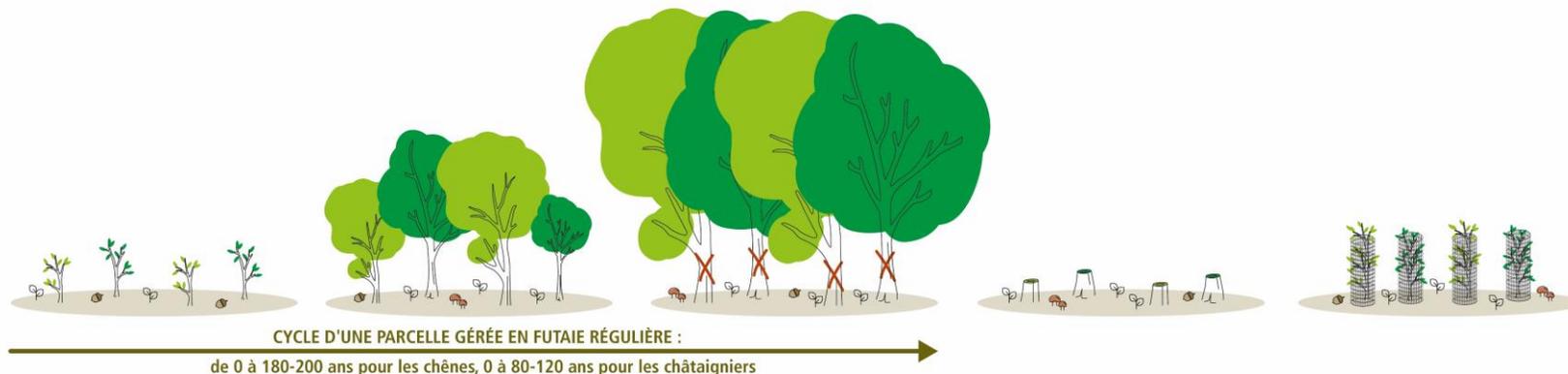
Objectifs :

- Le renouvellement : croissance des jeunes
- La qualité : amélioration des adultes



Le passage en futaie irrégulière

Coupe en futaie régulière : ancien traitement



Contrairement à la sylviculture dite irrégulière, en sylviculture régulière, les peuplements ont le même âge sur une même parcelle. Lorsque le cycle sylvicole arrive à son terme, les forestiers programment des coupes de régénération, laissant l'espace ouvert favorable à la germination et la croissance des semis ou des plantations artificielles. L'ouverture de milieux pour la régénération de la forêt est aussi favorable à certaines espèces faunistiques et floristiques qui se développent en pleine lumière (fleurs, papillons, libellules, passereaux...).

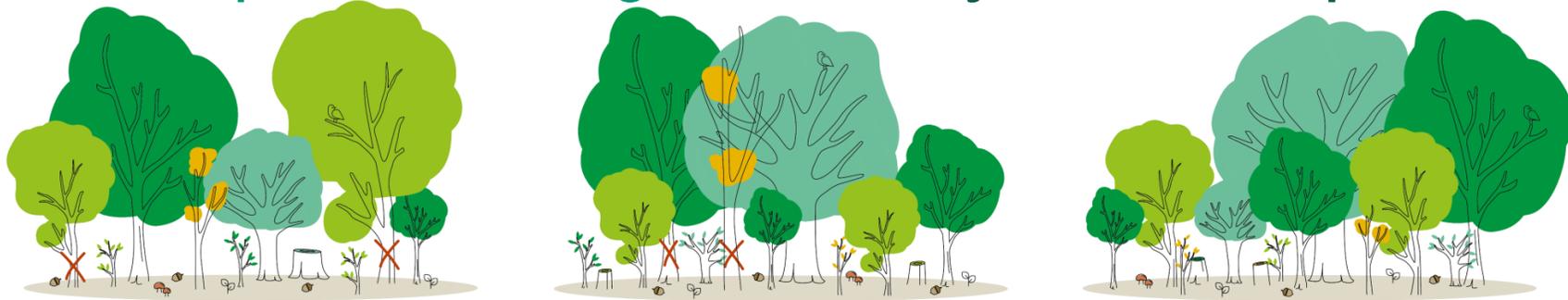
Coupe en futaie irrégulière : traitement généralisé sur les forêts péri-urbaines d'IDF depuis 2017



Tous les 8 à 10 ans, des arbres d'âges différents sont coupés afin d'assurer la régénération de la forêt tout en maintenant un paysage forestier continu.

Les coupes

Coupe en futaie irrégulière : acte sylvicole classique



Tous les 8 à 10 ans, des arbres d'âges différents sont coupés afin d'assurer la régénération de la forêt tout en maintenant un paysage forestier continu.

La coupe d'ouvertures de cloisonnements = acte sylvicole classique pour protéger les sols



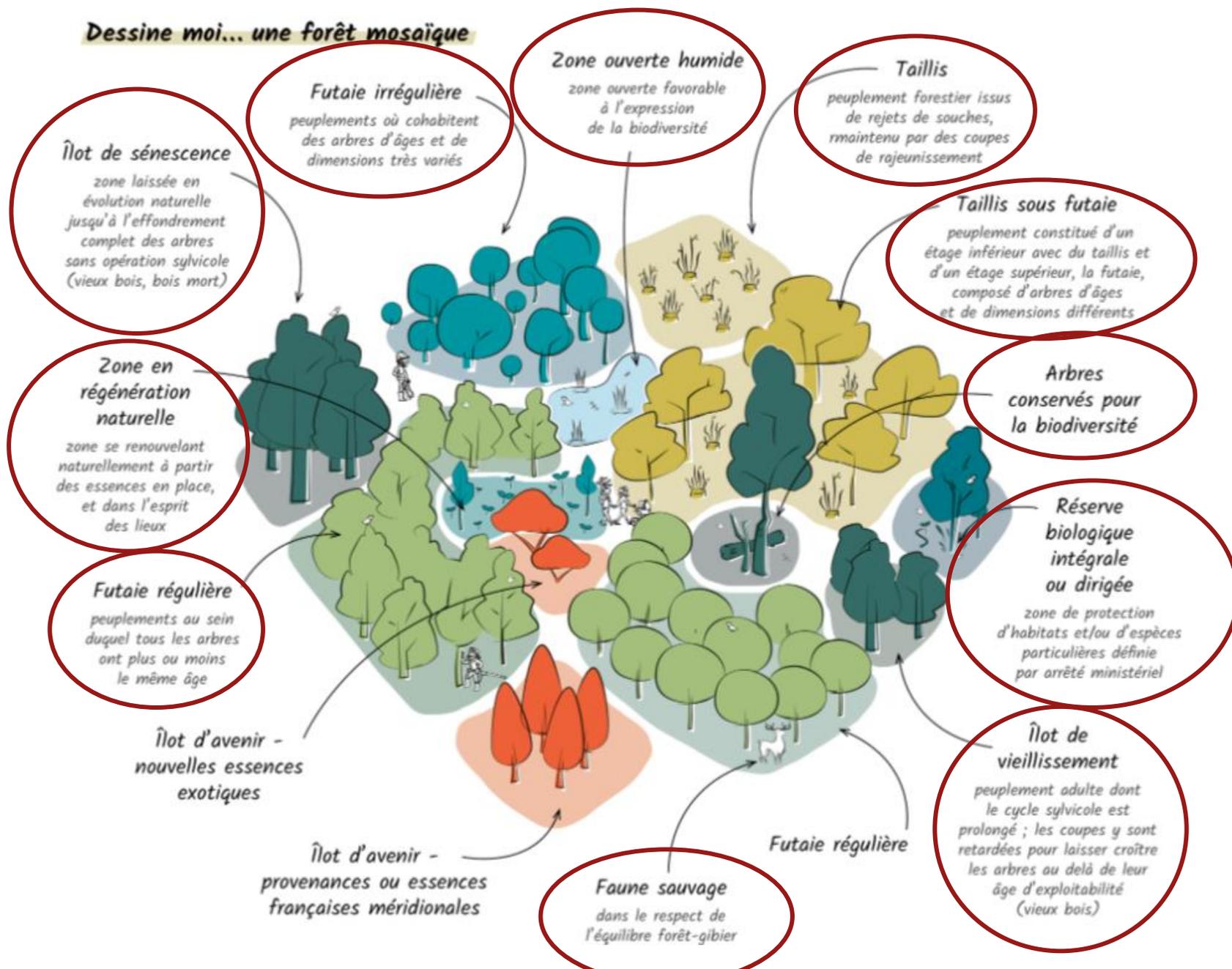
Les forestiers ont programmé l'ouverture de chemins d'exploitation. Appelés cloisonnements, ces chemins implantés tous les 18 à 24 mètres dans les parcelles, vont permettre de canaliser le passage des engins forestiers, protégeant ainsi les sols. Après leurs ouvertures, la végétation basse (ronces, fougères...) va se développer. Ils seront réutilisés par les engins forestiers tous les 10 ans, lors des coupes de bois. Ils sont régulièrement entretenus.

La coupe sanitaire de régénération = acte sylvicole exceptionnel dans un contexte de crise



Si la santé des peuplements est critique et ne permet plus d'assurer la régénération naturelle de la forêt (maladie et crise sanitaire par exemple), tous les arbres dépérissants ou morts sont coupés. Une plantation est ensuite programmée l'hiver suivant pour assurer le renouvellement de la forêt.

L'objectif de forêt mosaïque



Les essences objectifs et d'accompagnement

Contraintes :

- Changement climatique
- Crises sanitaires

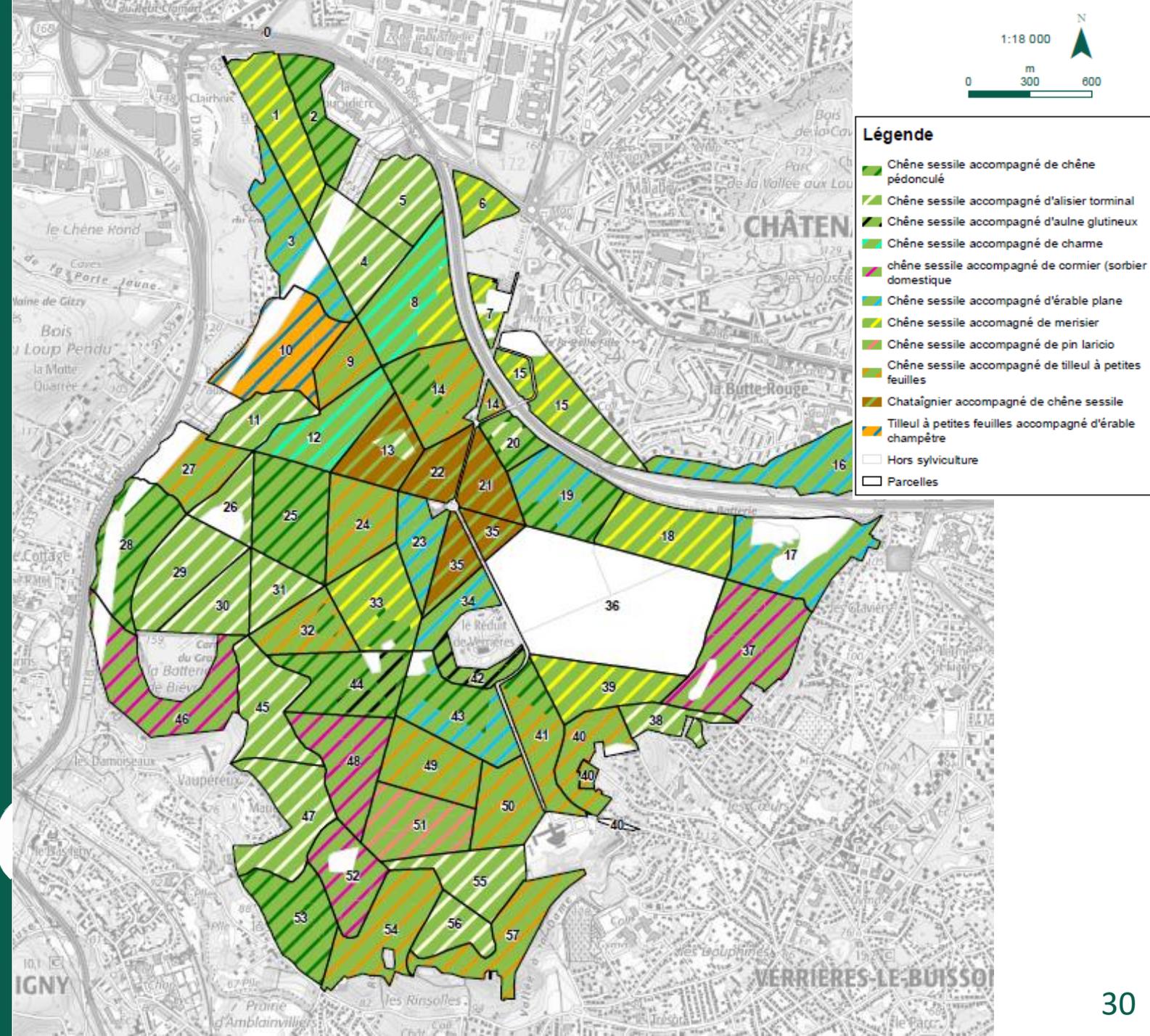
Objectifs :

- Des essences adaptées au changement climatique et résistantes aux pathogènes présents
- Diversité des essences pour des peuplements résilients

→ Repenser les essences à favoriser dans notre sylviculture

Moyens :

- Analyse sur l'adaptation des essences au stress hydrique et aux pathogènes
 - Analyse des stations forestières
- Compatibilité des essences à chaque zone





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



SCHEMA D'ACCUEIL de la Forêt domaniale de Verrières



Pour mieux accueillir nos usagers dans une forêt multifonctionnelle

Repenser
l'accueil en
forêt de
Verrières

Forêt domaniale de Verrières

Contexte

L'accueil du public représente une des 3 fonctions de la forêt, avec la production de bois et la préservation de la biodiversité. C'est une mission de l'ONF.

Les forêts d'Ile-de-France accueillent près de 80 millions de visiteurs par an. La fonction sociale de la forêt en est d'autant plus importante que la région est la plus peuplée de France.

Les forêts domaniales gérées par l'agence Île-de-France Ouest se caractérisent par leur aspect **périurbain, voire urbain**. Ce terme qui n'est pas un statut, définit des forêts situées aux portes des villes.

De fait, ces forêts sont très **exposées** du fait de la fréquentation massive du public : joggeurs, cyclistes, cavaliers, randonneurs, familles... autant de cibles aux besoins différents.

Cette pression du public entraîne **une fragilité des espaces naturels** qu'il faut préserver et intégrer dans la logique d'accueil.



Un massif forestier chargé d'histoire.

Un patrimoine naturel à transmettre .

- Département de l'Essonne et des Hauts-de-Seine
 - Sur les communes de Verrières-le-Buisson et Châtenay-Malabry
 - 568 ha
 - Chênes sessile et pédonculé (51 %)
 - Châtaignier (26 %)
 - Résineux (3 %)
- Aménagement forestier : en cours



Mieux comprendre et adapter l'accueil des usagers.

Gérer la pression du public sur les milieux naturels.

Aménager des espaces pour tous.

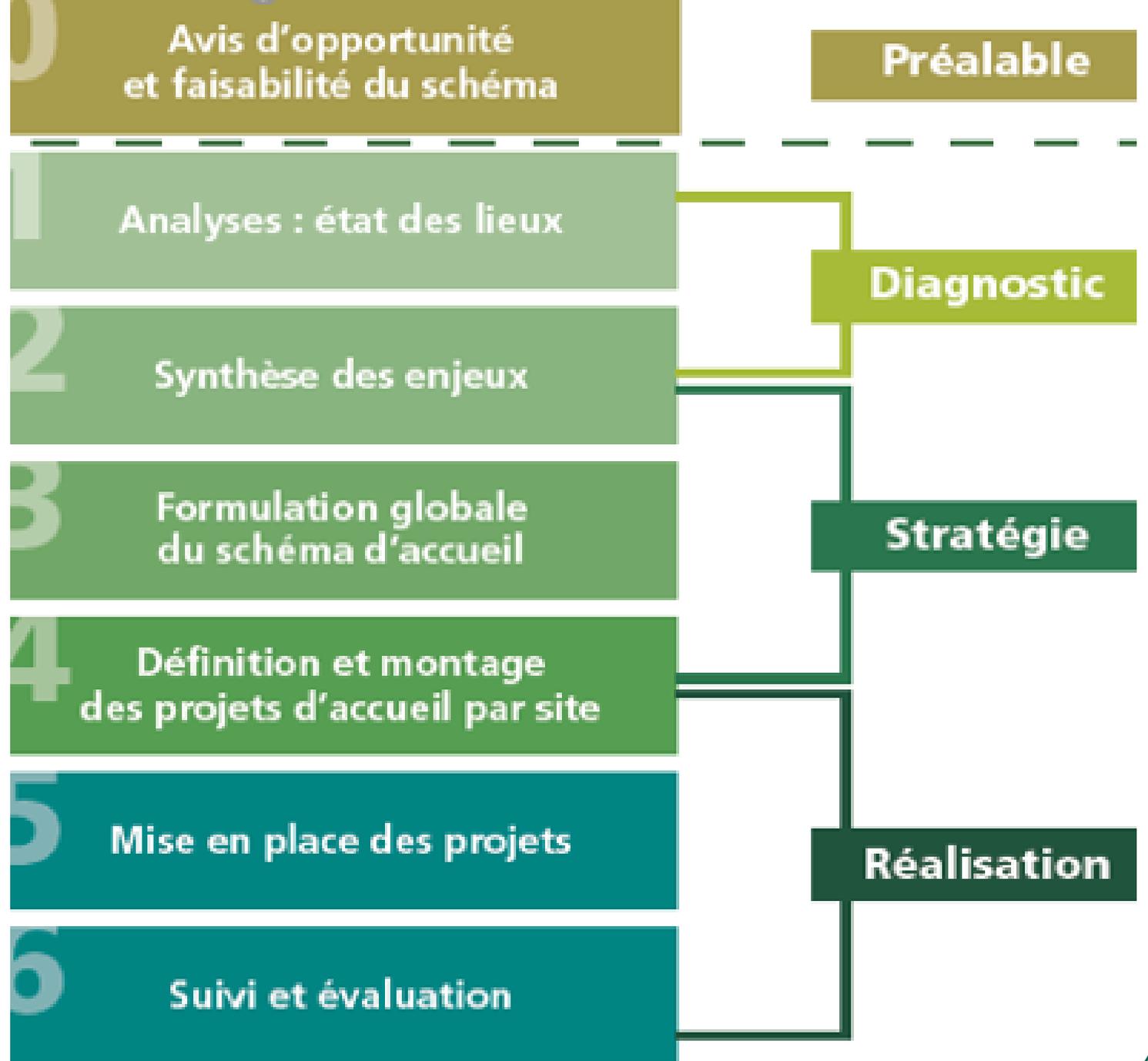
Qu'est-ce qu'un schéma d'accueil ?

Outil de la mise en place d'une stratégie d'accueil du public.

Afin de définir des actions d'accueil qui mettent en cohérences les massifs, l'ONF réalise des schémas d'accueil qui viennent compléter les documents d'aménagement : il s'agit d'une démarche réalisée en **concertation avec les acteurs locaux**.

La stratégie d'accueil est élaborée à la suite d'un **diagnostic** de l'espace forestier et du recueil des attentes des acteurs locaux.

Elle se traduit par un **programme d'actions** de projets d'accueil à mener sur l'ensemble des forêts.



SCHEMA D'ACCUEIL

Phase I

Etat des lieux

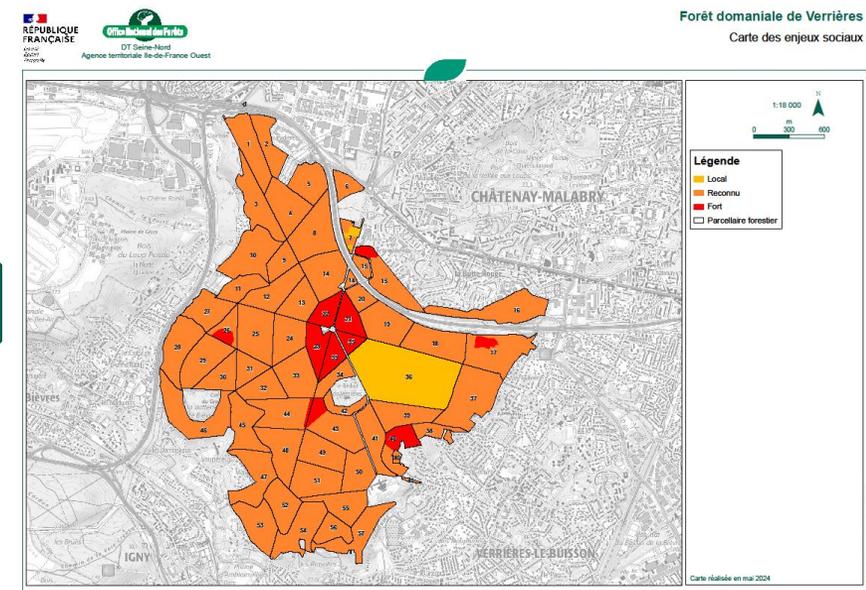
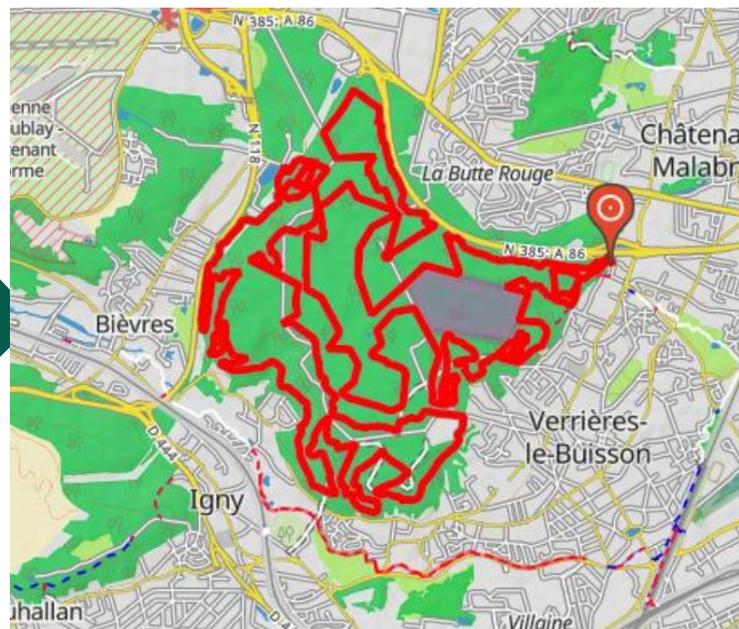
Seront traités en 2024 :

- Recensement des mobiliers
 - Recensement des itinéraires
 - Points d'intérêt (culturels)
 - Les zones d'écologie par cartographie
- Avec rédaction d'une synthèse.

Phase II

Fin 2024 /début 2025 :

- Concertation externe avec les acteurs de la forêt et un questionnaire aux usagers
- Définition d'une stratégie d'accueil
- Présentation des actions et budget



Les étapes / le planning de consultation

2024 / PHASE I - Etat des lieux :

- pôles d'attractivité, ouvrages historiques, éléments écologiques, itinéraires balisés GR / PDIPR / pistes cyclables, signalétique, entrées de forêt, parkings
- Accueil actuel : accueil diffus, cœur de forêt ?



2024 / PHASE II - Enquête et contribution externe > novembre

- Entretien en bilatéral : 10 structures
- Questionnaire avec les usagers



>> Qualification de l'accueil actuel

2025 / Ateliers de travail : réunion avec les personnes du comité de forêt

Réunion de partage avec le comité de forêt et COPIL

Proposition de stratégie

Rentrée 2025 : Réunion finale : stratégie et plan d'action.



ENVIE DE CONTRIBUER AU PROJET ? CONTACTEZ-MOI !

Thomas Morichon
Chef de projet accueil du public

thomas.morichon@onf.fr





Office National des Forêts

Merci pour votre attention.